

**Description**

Cet habitat correspond à une végétation herbacée pionnière des bords de cours d'eau, s'installant sur des sols (alluvions) récents constitués d'éléments grossiers, pauvres en terre fine et en matière organique. Cet habitat est caractérisé par une alternance de phases d'inondation (fonte des neiges) et de phases de dessèchement pendant lesquelles l'alimentation en eau est assurée par la nappe phréatique. La végétation se développe donc dans des conditions précaires : elle est souvent détruite par les crues et se reconstitue sur de nouveaux bancs de galets. Les espèces caractéristiques de cet habitat sont par exemple l'Epilobe de Fleischer, la Chondrille fausse-chondrille, la Calamagrostide faux-roseau ou la Fausse-roquette à feuilles de cresson.

**Situation en PACA :**

Cet habitat est disséminé dans une grande partie des Alpes :

- dans les Alpes-Maritimes où il est rare ou méconnu (Tinée) ;
- dans les Alpes-de-Haute-Provence (Haut-Verdon et Ubaye) ;
- dans les Hautes-Alpes (Queyras, Briançonnais, Gapençais où il est peu typique, Embrunais, Dévoluy et Champsaur-Valgaudemar).

**Etat de conservation en France**

MEDIT	ALPIN
sans objet	inadéquat



Epilobe de Fleischer - PHOTO : DOCOB Ubaye, ONF04

ETAGE DE VEGETATION	
3000 m	NIVAL
2100 m	ALPIN
1600 m	SUBALPIN
900 m	MONTAGNARD
600 m	SUPRA-MEDITERRANEEN
100 m	MESO-MEDITERRANEEN
0 m	THERMO-MEDITERRANEEN



Chondrille fausse-chondrille - PHOTO : internet

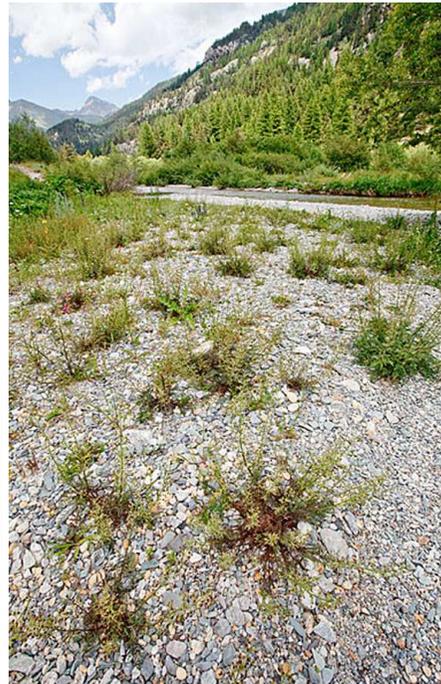


PHOTO : habitats-naturels.fr



Calamagrostide faux-roseau - PHOTO : internet

**Liens utiles**

DOCOB :  
[www.side.developpement-durable.gouv.fr](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr)

Fiches INPN + cahiers d'habitats :  
<http://inpn.mnhn.fr>

DREAL :  
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.htm>

**Facteurs de vulnérabilité**

- habitat strictement lié au maintien de la dynamique des crues.
- habitat couvrant de faibles superficies et présentant une grande originalité floristique (espèces rares et adaptées à des conditions extrêmes).

**Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences**

- aménagements hydrauliques, barrages hydroélectriques, endiguements des cours d'eau (empierrement des rives), ouvertures et exploitations de gravières.
- aménagements touristiques (sports nautiques).
- pollution et eutrophisation du cours d'eau.

**Actions favorables**

- maintien et protection de l'hydrosystème, de sa dynamique et de son environnement (ne pas effectuer de décapage, de rectification du lit du cours d'eau avec destruction de la ripisylve).